

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Histoire — 22/09/2026 06:30 creat by Kalanso App

La Révolution française : de la crise de l'Ancien Régime à l'aube du Consulat (1789-1799)

La Révolution française est une période charnière de l'histoire de France et de l'Europe. Entre 1789 et 1799, elle met fin à la monarchie absolue, à la société d'ordres et aux privilèges, et pose les bases d'une société nouvelle fondée sur la liberté, l'égalité et la souveraineté nationale. Ce cours retrace les grandes étapes de cette décennie révolutionnaire, de la crise de l'Ancien Régime à l'arrivée au pouvoir de Napoléon Bonaparte.

1. Les causes de la Révolution : une crise multidimensionnelle

À la fin du XVIII^e siècle, le royaume de France traverse une crise profonde. Plusieurs facteurs se conjuguent :

- **Une crise financière et économique** : les dépenses de la guerre d'Amérique et le train de vie de la cour ont vidé les caisses de l'État. Les mauvaises récoltes de 1788 entraînent une hausse du prix du pain et une famine dans les campagnes.
- **Une crise sociale** : la société d'ordres est de plus en plus contestée. La noblesse et le clergé bénéficient de privilèges fiscaux, tandis que le tiers état (98 % de la population) supporte l'essentiel des impôts. La bourgeoisie s'enrichit mais reste exclue des postes de pouvoir.
- **Une crise politique** : la monarchie absolue de Louis XVI est affaiblie. Les parlements et les philosophes des Lumières (Montesquieu, Rousseau, Voltaire) diffusent des idées de séparation des pouvoirs, de souveraineté populaire et de tolérance.

Face à cette situation, Louis XVI convoque les États généraux pour mai 1789, une assemblée des trois ordres qui n'avait pas été réunie depuis 1614.

2. 1789 : l'année de tous les bouleversements

Les États généraux s'ouvrent à Versailles le 5 mai 1789. Très vite, un conflit éclate sur le mode de vote : par ordre ou par tête ? Le tiers état, rejoint par une partie du clergé,

se proclame **Assemblée nationale** le 17 juin, puis **Assemblée nationale constituante** le 9 juillet. Le roi tente de réagir, mais le peuple de Paris se soulève.

Le **14 juillet 1789**, la prise de la Bastille marque le début de la Révolution populaire. Dans les campagnes, la **Grande Peur** (juillet-août) pousse les paysans à attaquer les châteaux et à brûler les titres seigneuriaux. Dans la nuit du **4 août**, l'Assemblée abolit les privilèges. Le **26 août**, elle adopte la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**, qui proclame que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

Les 5 et 6 octobre 1789, une marche des femmes de Paris sur Versailles contraint le roi à s'installer aux Tuileries. L'Assemblée suit et entreprend de réorganiser la France : création des départements (1790), Constitution civile du clergé (1790), suppression des ordres religieux.

3. 1791-1792 : la monarchie constitutionnelle et la guerre

En juin 1791, Louis XVI tente de fuir à Varennes mais est arrêté. Cet épisode discrédite la monarchie. En septembre 1791, la première Constitution est adoptée : elle établit une **monarchie constitutionnelle** avec une séparation des pouvoirs et un suffrage censitaire. Mais le roi conserve un droit de veto qui bloque les réformes.

À l'extérieur, les souverains européens s'inquiètent de la contagion révolutionnaire. En avril 1792, la France déclare la guerre à l'Autriche et à la Prusse. Les défaites militaires et la menace d'invasion provoquent une nouvelle insurrection. Le **10 août 1792**, les sans-culottes et les fédérés prennent les Tuileries : la royauté est suspendue. La **Convention** est élue au suffrage universel masculin et proclame la **République** le 21 septembre 1792.

4. 1793-1794 : la Terreur et la République jacobine

La Convention doit faire face à de multiples périls : guerre extérieure, révoltes fédéralistes, insurrection vendéenne. En janvier 1793, Louis XVI est jugé et guillotiné. La coalition européenne s'élargit. Pour sauver la République, les Montagnards, menés par Robespierre, Danton et Marat, instaurent un gouvernement révolutionnaire.

Le **Comité de salut public**, créé en avril 1793, concentre les pouvoirs. La **Terreur** (septembre 1793 - juillet 1794) est mise à l'ordre du jour : loi des suspects, tribunaux révolutionnaires, exécutions massives. Environ 17 000 personnes sont guillotonnées. Mais la Terreur permet aussi de repousser les ennemis et de stabiliser la situation intérieure.

Le **9 Thermidor an II (27 juillet 1794)**, Robespierre est renversé et exécuté. La Terreur prend fin.

5. 1795-1799 : le Directoire et l'ascension de Bonaparte

Après Thermidor, la Convention élabore une nouvelle constitution (an III) qui crée le **Directoire**, un régime censitaire à deux chambres. Le Directoire doit faire face à des difficultés économiques, à des complots royalistes et à des soulèvements populaires. Il s'appuie sur l'armée pour se maintenir.

Les campagnes militaires victorieuses, notamment celles de **Napoléon Bonaparte** en Italie (1796-1797) et en Égypte (1798), font de lui un héros national. Le 9 novembre 1799 (**18 Brumaire an VIII**), Bonaparte renverse le Directoire par un coup d'État et instaure le **Consulat**. La Révolution est terminée ; commence l'ère napoléonienne.

Conclusion

La Révolution française a transformé durablement la France et l'Europe. Elle a aboli la monarchie absolue et les privilèges, proclamé les droits de l'homme et établi la souveraineté nationale. Malgré ses excès (Terreur, guerres), elle a légué des principes universels qui inspirent encore les démocraties modernes. Elle montre aussi la difficulté de construire un ordre politique stable après la chute d'un régime ancien.